



PRISE EN CHARGE DES ACTIVITES PONCTUELLES

Les élèves « Jeunes Talents Musique » ont la possibilité de s'inscrire à des concours, ou de suivre des masterclasses ou des stages, qui sont compris dans leur écolage.

Procédure :

Les demandes d'activité doivent être soumises par le mentor deux mois avant le début prévu. Il incombe au mentor de les approuver et de transmettre les factures correspondantes à la FEM.

Grille de prise en charge des activités en Suisse uniquement :

	Concours	Masterclasses	Stages/camps
Inscription	Frais d'inscription	Frais d'inscription	Coût du stage ou du camp
Accompagnement piano	Forfait : CHF 150.- par ½ journée et CHF 250.- par journée	-----	-----
Frais de déplacements	Aller/retour ½ tarif pour l'élève et l'accompagnateur	Aller/retour ½ tarif pour l'élève	Aller/retour ½ tarif pour l'élève

Lausanne, le 5 décembre 2023



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture

Département de la culture, des infrastructures
et des ressources humaines
Service des affaires culturelles

